



Canadian Pork Council  
Conseil canadien du porc

## Le CCP souhaite collaborer avec le nouveau gouvernement

**Ottawa, 20 octobre 2015** – Le Conseil canadien du porc (CCP) félicite Justin Trudeau de sa victoire à la 42<sup>e</sup> élection générale du Canada et souhaite la bienvenue au Parti libéral du Canada. Le CCP remercie par ailleurs les ministres du gouvernement conservateur avec qui l'organisme a collaboré étroitement, particulièrement l'honorable Gerry Ritz et l'honorable Ed Fast.

« Nous remercions, au nom des producteurs de porcs du Canada, M. Ritz et M. Fast de leur travail accompli à titre de ministres du Cabinet du gouvernement précédent », signale Rick Bergmann, président du Conseil canadien du porc et producteur de porcs du Manitoba. « Nous nous préparons maintenant à collaborer avec un nouveau ministre de l'Agriculture et les autres membres de l'équipe Trudeau en vue de renforcer davantage l'industrie canadienne du porc ».

Durant la campagne électorale, les producteurs de porcs du Canada ont discuté avec les candidats de tous les partis d'un certain nombre de priorités énoncées dans la plate-forme du CCP pour les élections fédérales 2015. L'élection faisant entrer en scène un nouveau gouvernement et de nouveaux objectifs, le CCP attend avec impatience que le premier ministre Trudeau forme son cabinet et réponde aux priorités du CCP, en ce qui a trait notamment à l'accès aux marchés et aux questions de disponibilités de main-d'œuvre.

« Étant donné que nous exportons bien au-dessus des deux tiers de notre production, les débouchés associés aux nouveaux marchés nous aident à optimiser nos rendements », souligne M. Bergmann. « Nous invitons le gouvernement libéral à saisir toutes les occasions d'obtenir des conditions d'accès favorables aux marchés étrangers, notamment par l'amélioration des accords commerciaux existants ou de nouvelles ententes ».

Le CCP insiste aussi sur la nécessité de ne pas affaiblir le message qui a été livré de manière constante par le Canada aux États-Unis : en effet, les États-Unis doivent apporter des changements à la législation sur l'étiquetage obligatoire du pays d'origine afin d'éliminer la discrimination décrite par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui a été infligée par cette loi aux porcs et aux bovins canadiens. Ce message inclut, le cas échéant, l'adoption de mesures de représailles autorisée par l'OMC.

Le CCP représente l'ensemble des producteurs de porcs du Canada. Le Conseil est une fédération qui regroupe neuf associations provinciales du secteur porcin. Ses activités visent à assurer le dynamisme et la prospérité de l'industrie du porc au Canada.

- 30 -

Personne-ressource pour les médias :

Gary Stordy

Directeur des relations publiques

Conseil canadien du porc

Tél. : 613 236-9239, poste 277.